



Les nouveaux cantons du département de l'Isère

Au lendemain de l'élection départementale de mars 2015, le département de l'Isère comprendra 29 cantons au lieu de 58. Il comptera alors 58 conseillers départementaux, 29 femmes et 29 hommes. La carte cantonale du département a été modifiée pour constituer des cantons plus homogènes en termes de population. Ainsi, les nouveaux cantons auront une population comprise entre 28 000 et 50 000 habitants, contre une fourchette comprise entre 4 000 et 40 000 habitants auparavant.

Michel Poincard

L'Isère comprendra 29 cantons

En Isère, la nouvelle carte des cantons a été définie par décret du 18 février 2014. Les changements se traduiront à partir de mars 2015 par la définition de 29 cantons, au lieu de 58 actuellement. Avec un peu plus de 50 000 habitants en 2012, les cantons de Bourgoin-Jallieu-1 et de Charvieu-Chavagneux sont les plus peuplés. À l'inverse, celui de la Matheysine-Trièves avec 28 300 habitants est celui qui l'est le moins. Ce canton au caractère montagnard est par ailleurs celui qui regroupe le plus grand nombre de communes (72). Les cantons de Grenoble-1, 3 et 4 ne comprennent que des fractions de la commune de Grenoble. Le canton de Grenoble-2 intègre sept communes situées au nord de Grenoble. C'est aussi le cas pour Vienne, éclatée entre le canton de Vienne-1 au nord, qui compte 9 autres communes et le canton de Vienne-2 au sud, aux côtés de 17 autres communes.

De fortes disparités entre les cantons

Le nouveau découpage fait apparaître de fortes disparités territoriales au sein du département.

Les caractéristiques démographiques sont ainsi assez différentes entre les cantons de L'Isle-d'Abeau, où la part des moins de 20 ans atteint 33 %, et le canton de Grenoble-1, où cette proportion n'atteint pas 20 %.

De la même façon, la répartition par catégorie socioprofessionnelle fluctue entre les

différents cantons de l'Isère, et même au sein des différents cantons de Grenoble.

1 Des cantons plus vastes et plus peuplés

Nouveaux cantons du département de l'Isère



Source : DGCL

Cantons de l'Isère	Population 2012	Évolution annuelle moyenne (1999-2011) (%)	Moins de 20 ans (%)	65 ans et plus (%)	Peu ou pas diplômés (%)	Diplômés du supérieur (%)	Population active (15 ans ou plus)	Chômeurs (%)	Répartition de la population active occupée (%)					
									Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres, professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Bièvre (n°1)	43 024	2,0	27,7	16,5	38,0	19,4	19 817	9,6	2,8	7,8	9,2	24,4	27,4	28,3
Bourgoin-Jallieu (n°2)	50 320	1,4	26,3	15,7	36,9	23,4	24 058	11,6	0,9	6,1	14,9	28,0	26,2	23,9
Chartreuse-Guiers (n°3)	35 299	1,8	26,4	17,6	37,9	21,1	16 068	9,5	1,6	7,3	10,2	23,8	28,6	28,6
Charvieu-Chavagneux (n°4)	50 085	1,2	28,1	13,0	35,7	21,2	24 449	10,6	0,7	7,2	12,8	26,9	25,2	27,1
Échirolles (n°5)	46 456	0,6	26,4	17,2	35,6	27,0	21 614	13,6	0,0	4,2	17,6	26,7	30,1	21,5
Fontaine-Seyssinet (n°6)	37 386	-0,1	24,0	17,3	30,5	32,6	18 238	10,0	0,1	6,2	22,8	28,9	25,4	16,7
Fontaine-Vercors (n°7)	38 210	0,4	25,3	16,5	32,6	29,0	18 803	8,6	1,0	6,6	17,8	28,3	27,9	18,5
Le Grand-Lemps (n°8)	34 596	1,9	27,7	14,0	33,7	23,0	16 713	7,9	2,5	8,2	13,7	24,9	24,1	26,6
Grenoble 1 (n°9)	46 843	0,5	19,6	14,5	21,0	45,2	24 673	13,7	0,0	3,8	32,4	28,5	22,9	12,4
Grenoble 2 (n°10)	44 021	0,1	22,8	16,6	22,9	43,4	21 622	9,7	0,3	4,6	33,0	27,9	21,0	13,1
Grenoble 3 (n°11)	46 817	0,7	23,8	13,9	26,5	38,1	23 426	15,4	0,0	4,0	24,4	27,0	27,3	17,2
Grenoble 4 (n°12)	46 807	-0,3	22,2	18,3	26,5	39,8	20 274	15,5	0,1	5,1	28,7	27,3	25,3	13,5
Le Haut-Grésivaudan (n°13)	42 030	1,4	27,9	14,5	32,8	28,3	20 400	8,1	1,2	6,8	18,8	26,2	25,5	21,6
L'Isle-d'Abeau (n°14)	49 566	1,1	33,3	8,5	33,7	24,1	24 703	13,9	0,5	4,5	14,6	26,8	27,2	26,4
Matheysine-Trièves (n°15)	29 277	1,2	24,4	19,3	34,7	23,4	13 133	9,7	3,3	9,2	12,0	26,6	25,0	23,9
Meylan (n°16)	43 912	0,1	24,4	18,9	22,7	47,5	20 524	7,3	0,4	5,7	35,8	24,8	18,3	15,0
Morestel (n°17)	36 615	2,5	28,8	14,4	38,4	17,4	17 249	10,7	1,3	8,2	10,5	23,7	24,3	32,0
Le Moyen Grésivaudan (n°18)	43 923	1,0	27,9	14,9	26,2	40,2	21 317	6,7	0,4	6,4	31,7	28,4	20,5	12,5
Oisans-Romanche (n°19)	33 065	0,5	25,1	15,9	30,8	28,7	16 702	6,7	0,3	8,5	17,6	28,1	26,3	19,2
Le Pont-de-Claix (n°20)	44 436	0,8	26,1	14,4	32,2	26,7	21 812	8,0	0,6	6,0	17,5	28,8	28,2	18,9
Roussillon (n°21)	45 475	1,4	26,2	18,3	40,4	16,4	20 449	12,5	1,9	8,2	10,0	24,6	25,7	29,6
Saint-Martin-d'Hères (n°22)	47 142	0,3	25,1	13,1	29,2	33,7	20 846	12,8	0,1	3,9	21,5	27,0	28,0	19,5
Le Sud Grésivaudan (n°23)	40 823	1,3	25,1	19,1	38,5	20,9	19 067	10,5	3,0	7,9	11,7	23,7	26,3	27,4
La Tour-du-Pin (n°24)	34 770	1,9	27,6	15,2	37,6	21,0	16 441	10,4	1,4	7,2	13,3	24,1	26,5	27,6
Tullins (n°25)	37 968	0,8	26,6	15,3	34,7	24,7	18 212	9,2	0,8	6,8	16,0	25,9	26,7	23,7
La Verpillière (n°26)	43 419	1,1	28,1	13,0	34,0	23,0	21 207	8,5	0,7	6,8	16,6	28,3	24,6	23,1
Vienne-1 (n°27)	39 712	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Vienne-2 (n°28)	47 469	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Commune de Vienne*	29 077	-0,3	24,0	18,7	38,1	25,2	13 251	16,5	0,3	5,2	16,1	28,8	26,8	22,8
Vienne-1 hors Vienne*	23 706	1,0	28,1	14,4	34,6	22,5	11 320	9,9	1,1	7,6	16,2	27,4	25,0	22,7
Vienne-2 hors Vienne*	34 398	1,2	27,8	13,9	34,6	21,5	16 562	8,8	1,1	6,9	13,7	28,4	27,5	22,4
Voiron (n°29)	45 527	0,4	25,0	18,4	31,1	32,2	21 302	10,0	0,7	6,4	21,9	28,7	24,9	17,4
Ensemble du département	1 224 993	0,9	26,0	15,6	32,4	28,7	584 253	10,6	0,9	6,3	19,0	26,9	25,6	21,3

nd : données non disponibles

*Les communes de plus de 3 500 habitants peuvent faire l'objet d'une répartition entre plusieurs cantons. Dans les agglomérations urbaines, le canton peut donc comprendre une partie de la commune principale et éventuellement une ou plusieurs communes périphériques. Par préoccupation statistique, certaines données ne sont disponibles qu'au niveau des communes entières. Dans ce cas, l'Insee considère la commune principale, entière, comme un pseudo-canton unique et distinct. Pour la ou les communes périphériques, le pseudo-canton considéré est alors identique au vrai canton amputé de la fraction de la commune principale que comprend le vrai canton. Pour la population 2012, l'Insee a calculé les populations légales pour l'ensemble des contours des nouveaux cantons. En revanche, les caractéristiques de la population ne sont parfois disponibles qu'au niveau des pseudo-cantons : c'est le cas des communes de moins de 10 000 habitants ne bénéficiant pas de découpage en IRIS.

Source : Insee, Recensements de la population 2012 pour les populations légales et 2011 pour les caractéristiques de la population

Pour comprendre

La loi du 17 mai 2013 instaure un nouveau mode d'élection pour les membres des conseils départementaux, nouvelle appellation des conseils généraux. Lors du prochain renouvellement général des 22 et 29 mars 2015, les candidats se présenteront en binôme composé d'un homme et d'une femme. Dans chaque canton, un binôme, donc deux conseillers départementaux, seront élus au scrutin majoritaire à deux tours. Ces modifications s'inscrivent dans le cadre des objectifs définis par le Président de la République lors des États généraux de la démocratie territoriale. Ce mode de scrutin garantit la parité homme-femme, alors que les assemblées départementales ne comptent aujourd'hui que 13,8 % de femmes.

Le nombre d'élus restant inchangé, la carte cantonale de chaque département a été modifiée afin de permettre l'élection de deux conseillers départementaux par canton et d'améliorer leur représentativité démographique. Près des trois cinquièmes des cantons n'ont pas connu de modification de leurs limites géographiques depuis 1801.

Insee Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69 401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Pascal Oger

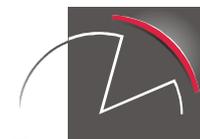
Rédacteur en chef :
Thierry Geay

ISSN : 2273-3981

@Insee 2015

Pour en savoir plus :

- Décret n°2014-180 du 18 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département de l'Isère
- Les populations légales 2012 des cantons - découpage 2015 sur [Insee.fr](http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=0&ref_id=cantons-2015) - http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=0&ref_id=cantons-2015



Insee
Mesurer pour comprendre